

MyLi, une nouvelle offre en logements locatifs intermédiaires

Myli, une réponse aux besoins de logements des jeunes actifs en zones tendues

Aujourd'hui, le parcours de vie nécessite une grande adaptation de l'offre en logements des territoires. Entre un parc privé qui devient de plus en plus inaccessible et des logements aidés conditionnés aux revenus, les actifs aux revenus moyens ne trouvent pas de propositions adaptées. C'est pourquoi Dynacité, votre partenaire logement, a créé MyLi.

Pour n'oublier personne, MyLi propose du logement locatif intermédiaire et répond ainsi aux besoins spécifiques des jeunes actifs et des salariés qui ne peuvent pas accéder au parc social, mais dont les ressources sont insuffisantes pour se loger confortablement sur le marché libre, dans des grandes agglomérations ou les territoires en tension.

Le logement locatif intermédiaire par MyLi, c'est >

MyLi, un nouvel outil de peuplement à destination des territoires pour :

> GARANTIR LA MIXITÉ SOCIALE

Le logement intermédiaire offre une solution pérenne aux collectivités locales qui souhaitent sécuriser la présence d'actifs aux revenus moyens sur leur territoire. Il garantit la mixité sociale puisque tout programme est nécessairement accompagné, sauf exception, de 25% de logements locatifs sociaux ou en accession sociale à la propriété (PSLA). C'est donc une réponse aux besoins des ménages aux revenus moyens qui garantit une nouvelle offre de logement social pour les ménages modestes.

> OFFRIR UN PARCOURS RÉSIDENTIEL EN FAVORISANT L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Le logement intermédiaire offre aux ménages qui le souhaitent la possibilité d'acheter leur logement après 10 ans d'occupation.

> RENDRE AU LOGEMENT SOCIAL SA FONCTION D'ORIGINE

Le logement intermédiaire fluidifie le parc social en offrant aux locataires qui s'acquittent d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) de nouvelles solutions de mobilité, et libèrent des logements dans le parc HLM.

> PROPOSER UN DISPOSITIF DE LOCATION SPÉCIFIQUE

L'attribution d'un logement intermédiaire n'exige aucun passage en commission d'attribution. Le client obtient une réponse immédiate dès le dépôt de candidature. La commercialisation est réalisée par des professionnels de l'immobilier.

> ASSURER UNE GESTION LOCATIVE DE QUALITÉ ASSOCIÉE À UNE ÉCOUTE CLIENT PERMANENTE

MYLI, LA QUALITÉ ET LE CONFORT AU RENDEZ-VOUS !

> Tous les logements intermédiaires offrent des prestations de haut niveau : parquet, carrelage, volets électriques, etc.

> Tous les bâtiments répondent aux performances énergétiques conformes voire supérieures à la norme RT 2012 et sont certifiés NF habitat ce qui leur assure une qualité de confort acoustique, énergétique et d'accessibilité.





Des logements neufs



Des logements disponibles en zones de fortes tensions immobilières



Des loyers plafonnés, inférieurs de 10 à 20% aux loyers du marché



À proximité ou dans les métropoles, au plus près des bassins d'emplois



Du logement pour les cadres intermédiaires et les agents de la fonction publique

MyLi, une filiale d'un groupe solide

MyLi est une filiale du groupe Dynacité, 1^{er} bailleur social de l'Ain. Engagé par nature, le groupe Dynacité conçoit son métier comme une mission d'intérêt général : loger le plus grand nombre en s'adaptant aux parcours de vie et aux besoins des territoires.

Dynacité, associé à la caisse d'Épargne Rhône Alpes, contribue au bien vivre ensemble, au lien social et à la tranquillité des habitants. Son ambition est de contribuer au développement économique des territoires dans une démarche de développement durable.

Dynacité réalise un CA de 154 Millions d'euros, un résultat net de 23 millions d'euros et investit à hauteur de 98 millions d'euros pour vos territoires.

MyLi Groupe Dynacité

390 Boulevard du 8 mai 1945
CS 10266
01013 Bourg-en-Bresse Cedex
www.myli-immobilier.fr
04 74 45 89 10
contact@myli-immobilier.fr

